

## Compte rendu SOMMAIRE

## SÉANCE du Conseil Municipal

Du 23 Juin 2016

CR-CM N° 06-2016

Le Conseil Municipal de Saint Jean de Sixt dûment convoqué le 17 juin 2016 s'est réuni dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre RECOUR, Maire.

Présents : MM. Didier LATHUILLE, Yvette FAVRE-LORRAINE, Alain LEVET, Claudine MORAND GOY, Jean-Paul BARNIER, Dominique ANTHOINE, Michel CONTAT, Odile LARUAZ, Lorène LARUAZ, Dominique MASSON formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** : Corrine BESCHE, Flavie PESSEY, Jean-François TOCHON-FERDOLLET, Éric TOFFOLI,

**Absents** :

**Le Conseil Municipal****Approbation du compte rendu précédent :**

- Approuve le compte rendu de la séance du 26 mai 2016.

**Décisions du Maire :**

- N° 16/014 : signature d'un contrat de mise à disposition avec le Réseau ALLIANCE (agence d'intérim) pour le remplacement d'un agent indisponible durant la période du 16 juin au 5 juillet 2016.

**Bois et Forêts -Etat d'assiette des coupes pour 2017 :**

- Approuve l'état d'assiette des coupes pour l'année 2017 proposé par l'ONF, soit : vente de la parcelle 19 pour un volume estimé de 342 m3 et ajourne la vente de la parcelle 16 (projet de desserte du Danay).
- Demande à l'ONF de bien vouloir procéder en 2017 à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette
- Pour les coupes inscrites, précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation
- Informe le Préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF
- Autorise le Maire à fixer le prix de retrait du lot sur la base des estimations de l'ONF à l'issue du martelage pour les coupes vendues sur pied.

**Intercommunalité – Création d'un service commun intercommunal de prévention des risques professionnels :**

- Décide d'adhérer au service commun intercommunal de prévention des risques professionnels mis en place par la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.
- Ce service aura pour mission :
  - Assurer le suivi des visites d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité ;
  - Conseiller les collectivités et leur autorité territoriale respective, en développant des outils de prévention et en mettant en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène au travail
  - Réaliser et mettre à jour les documents uniques

**Ecole – Crédits scolaires :**

- Fixe pour l'année scolaire 2016/2017, les crédits suivants :  
- Fournitures scolaires : 54 € / enfants
- Décide d'examiner ultérieurement l'attribution des crédits alloués pour le financement des activités extrascolaire/classes de découverte, après examen du bilan financier de l'année en cours et notamment les différentes participations financières d'associations locales.

**Rapports annuels Eau et Assainissement 2015 :**

- Approuve les rapports annuels sur l'eau et l'assainissement établis au titre de l'exercice 2015.
- Précise que ces rapports sont à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la Mairie

**Personnel communal – Création d'un emploi saisonnier été 2016 :**

- Décide la création d'un emploi d'adjoint technique de 2ème classe contractuel, à temps complet pour la période du 15 juin au 15 septembre 2016 afin de palier à un accroissement des tâches des services techniques communaux ;

**Personnel communal – Création d'un emploi saisonnier hiver 2016/2017 :**

- Décide la création d'un emploi d'adjoint technique de 2ème classe contractuel, à temps complet pour la période du 1er décembre 2016 au 30 mars 2017 afin d'assurer le déneigement des voies communales et des parkings durant la saison d'hiver;

**Personnel communal – Création d'un emploi contractuel :**

- Décide la création d'un emploi d'adjoint technique de 2ème classe, contractuel, à temps non complet à raison de 10 heures / mois durant la période du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017 afin d'assurer la distribution de la lettre mensuelle d'informations dans les boîtes aux lettres des habitants;

A 22h15, l'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance

Prochaine séance du Conseil Municipal, le jeudi 28 juillet 2016 à 20h30

Le Maire  
Pierre RECOUR